



HAL
open science

**GROUPES THEMATIQUES NUMERIQUES DE LA
DIRECTION DU NUMERIQUE POUR
L'EDUCATION (MINISTERE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS)
2020-2022 SFERE-PROVENCE ADEF-INSPE AMU
#FORMESCOLAIREHYBRIDE**

Patrice Laisney

► **To cite this version:**

Patrice Laisney. GROUPES THEMATIQUES NUMERIQUES DE LA DIRECTION DU NUMERIQUE POUR L'EDUCATION (MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS) 2020-2022 SFERE-PROVENCE ADEF-INSPE AMU #FORMESCOLAIREHYBRIDE. INSPE Académie d'Aix-Marseille. 2021. hal-04275440

HAL Id: hal-04275440

<https://amu.hal.science/hal-04275440>

Submitted on 8 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

GROUPES THEMATIQUES NUMERIQUES DE LA DIRECTION DU NUMERIQUE POUR L'ÉDUCATION (MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS) 2020-2022 SFERE-PROVENCE ADEF-INSPE AMU #FORMESCOLAIREHYBRIDE

Plan de gestion de données créé à l'aide de DMP OPIDoR

Créateurs du PGD : Patrice Laisney, fabrice.barth@univ-amu.fr, Isabelle Roos, Caroline Vincent, eric.tortochot@univ-amu.fr, Pascal Terrien, lionel.roche@uca.fr, Joséphine Rémon, jean-francis.ranucci@univ-amu.fr, Virginie Privas-Bréauté, Perrine Martin, laurent.jeannin@u-cergy.fr, alain.jaillet@u-cergy.fr, Maria Impedovo, sophie.gebeil@univ-amu.fr, Martine Gadille, pierre-alain.filippi@univ-amu.fr, marie-christine.felix@univ-amu.fr, laurence.espinassy@univ-amu.fr, Valérie Campillo, helene.armand@univ-amu.fr

Affiliation du créateur principal : Université d'Aix-Marseille

Modèle du PGD : ANR - Modèle de PGD (français)

Dernière modification du PGD : 23/02/2021

Financier : Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Numéro de subvention : 2103077826

Résumé du projet :

Groupe thématique numérique 2020-2022.

GTnum 2 : Enseignement et apprentissage en situation hybride présentiel/distanciel : vers une réinvention de la forme scolaire ?

#formescolairehybride

Les groupes thématiques numériques (GTnum), animés par des laboratoires universitaires et autres opérateurs publics, sont coordonnés par le bureau du soutien à l'innovation numérique et à la recherche appliquée de la Direction du numérique pour l'éducation (sous-direction de la transformation numérique-bureau TN2) du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Les GTnum ont pour objectif de mettre à disposition des équipes éducatives, de façon accessible et ouverte, un état de la recherche sur quelques grandes thématiques relatives au numérique dans l'éducation.

Chercheur Principal : Patrice Laisney

Identifiant ORCID : <https://orcid.org/0000-0002-5047-0401>

Contact pour les Données : Patrice Laisney

GROUPES THEMATIQUES NUMERIQUES DE LA DIRECTION DU NUMERIQUE POUR L'EDUCATION (MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS) 2020-2022 SFERE-PROVENCE ADEF-INSPE AMU #FORMESCOLAIREHYBRIDE

1. DESCRIPTION DES DONNEES ET COLLECTE OU REUTILISATION DE DONNEES EXISTANTES

1a. Comment de nouvelles données seront-elles recueillies ou produites et/ou comment des données préexistantes seront-elles réutilisées ?

Les données sont collectées et produites par les différentes équipes qui constituent le groupe thématique numérique 2.9 (GTnum 2.9). Cinq équipes regroupant des chercheurs de différents laboratoires ont recours à des méthodes de recueil de données qui peuvent varier selon leurs spécificités.

Il peut s'agir d'enquêtes réalisées sur le terrain à partir d'entretiens et d'observations (données produites). Ces enquêtes permettent aussi de collecter des traces d'activité de terrain.

La situation sanitaire mondiale induite par la crise du Covid-19 a empêché que des enquêtes de terrain puissent être réalisées en 2020 pour produire des données qualitatives inédites. Cette situation a amené les équipes à réorienter leur travail vers l'analyse de matériaux préexistants. Ces données sont issues de recherches antérieures financées par les institutions respectives des membres du GTnum 2.9, et dont ils conservent un usage libre. Ces données sont utilisées pour les analyses réalisées par les chercheurs membres du GTnum 2.9 de la même façon que les données collectées et les données produites.

Ces données peuvent être :

- soit issues de recherches antérieures des membres du GTnum 2.9.
- soit issues d'une collecte réalisée à distance du terrain, sur des sources numérisées disponibles en ligne.

Les données collectées et produites peuvent être :

- Des images
- Des enregistrements audio
- Des vidéos
- Des documents (papiers ou numériques)

Ces données peuvent être : des photographies, des enregistrements sonores, des enregistrements vidéos, des documents écrits ou numériques (diverses productions des enseignants, des élèves, notes de terrain).

1b. Quelles données (types, formats et volumes par ex.) seront collectées ou produites ?

L'objectif du GTnum 2.9 est d'analyser l'activité instrumentée, par des artefacts numériques (plateforme collaborative, ENT, environnement virtuel, immersif, technologie blockchain, ...), des acteurs (enseignants, élèves, parents, personnels d'encadrement et administratifs, collectivités, partenaires associatifs) dans un contexte de distanciel subi suite au contexte sanitaire dû au covid-19 en mars 2020 et à ses conséquences.

Quels impacts sur la forme scolaire traditionnelle et sur les acteurs impliqués, l'enseignant lui-même, les autres acteurs (parents, autres enseignants, la hiérarchie) et les élèves (le groupe classe et les individus) ? Comment capitaliser les expériences réalisées et dégager des pistes pour organiser le maintien dans l'usage de ces nouvelles pratiques numériques après cette période de distanciel subi ? Comment les artefacts numériques comme la blockchain, la classe virtuelle, les chaînes You Tube (...) permettent de capitaliser, valider et mutualiser les usages entre pairs ? En quoi et comment l'intégration de ces nouveaux usages formels et/ou informels pour faire face aux nouveaux défis éducatifs, mais également, sanitaires, environnementaux, sociaux et économiques va-t-elle transformer les pratiques d'enseignement et d'apprentissage ?

Il s'agit de comprendre comment les usages développés en urgence dans le contexte de confinement s'articulent avec ceux existants préalablement et peuvent être mis à profit pour s'ancrer, plus durablement et de façon pérenne, dans les processus d'enseignement-apprentissage.

Les chercheurs et les équipes constituant le GTnum 2.9 produisent des données issues d'enquêtes qualitatives au cours de leurs terrains de recherche, à l'aide du matériel fourni par le programme de recherche (appareils photographiques, enregistreurs).

Ces données incluent :

- des photographies
- des enregistrements sonores
- des enregistrements vidéos
- des documents écrits tels que des notes de recherches, des schémas ou des cartes

Les données produites peuvent être :

- Des images
- Du son
- Des vidéos
- Des documents

Nous privilégions toujours, dans la mesure du possible, les formats ouverts et standards pour favoriser le partage des données et leur réutilisation : photographies aux formats tif, jpeg, pdf ; enregistrements sonores aux formats ogg, flac, mp3 ; documents au format .pdf ; les fichiers vidéos au format mp4.

A ce stade nous n'avons pas évalué le volume de documents produits. Cette évaluation en cours étant susceptible d'évoluer en fonction des possibilités de réaliser les terrains de recherche prévus.

2. DOCUMENTATION ET QUALITE DES DONNEES

2A. Quelles métadonnées et quelle documentation (par exemple méthodologie de collecte et mode d'organisation des données) accompagneront les données ?

La méthodologie de production des métadonnées, et celle de la collecte et de la production des données feront l'objet de discussions collectives au sein des équipes constituant le GTnum 2.9 lors d'une réunion de travail prévu en mars - avril 2021.

Afin de décrire les données de façon simple et standardisées, une liste commune de métadonnées sera constituée sur le modèle des métadonnées Dublin Core (DCMI), que nous adapterons selon les besoins propres. Les métadonnées sont produites par chacun des membres du GTnum 2.9 sur leurs propres données.

Les métadonnées comportent 16 catégories invariables, auxquelles peuvent s'ajouter des éléments spécifiques à un jeu de données.

1. Titre de la donnée
2. Description
3. Sujet
4. Créateur
5. Publisher / structure éditrice
6. Contributeur(s)
7. Date de création
8. Coverage
9. Type de donnée
10. Format
11. Source
12. Langue du contenu
13. Relations
14. Droits (licence)
15. Date de mise à disposition
16. Identifiant DOI

2b. Quelles mesures de contrôle de la qualité des données seront mises en œuvre ?

Les membres du GTnum 2.9 établiront collectivement et avant la fin du programme un lexique commun sur le vocabulaire spécifique aux questions relatives à l'hybridation et à la forme scolaire.

Le matériel de recueil des données (appareils photographiques, enregistreurs audio, vidéo et cartes mémoires) utilisé par les équipes permettra de garantir une qualité technique égale des données produites, ainsi que l'homogénéité des formats utilisés.

En ce qui concerne la qualité des données qualitatives collectées sur les terrains d'enquête, celle-ci fera l'objet d'une discussion et d'une évaluation collégiale lors des réunions de travail et des Webinaires organisés tout au long du GTnum 2.9.

3. STOCKAGE ET SAUVEGARDE PENDANT LE PROCESSUS DE RECHERCHE

3a. Comment les données et les métadonnées seront-elles stockées et sauvegardées tout au long du processus de recherche ?

Au cours des terrains de recherche, les données seront sauvegardées sur des cartes mémoires fournies aux participants (concerne les images photographiques et les films), ainsi que sur les ordinateurs personnels où elles sont produites.

Au cours du projet, chaque membre conserve une copie des données qu'il/elle a produites sur son ordinateur personnel, protégé par mot de passe quand il s'agit de données à caractère particulièrement confidentiel.

Les données seront stockées au cours du projet sur les ordinateurs personnels des membres, protégées par des mots de passe si cela est nécessaire en raison de la nature sensible des données ; ou sous forme écrite dans leurs carnets de terrain ; ou sous forme numérique dans les cartes mémoires individuelles fournies par le projet (photographies, films, enregistrements sonores).

Les chercheurs peuvent également déposer leurs données sur les plates-formes numériques individuelles mises à disposition par leurs institutions pour en garantir la pérennité en cas de perte, ou procéder à leur sauvegarde sur les disques durs externes qui leur ont été fournis dans le cadre du programme de recherche.

Les données destinées à être partagées entre membres du programme sont stockées sur la AMUbox. AMUbox est une solution de stockage de type cloud, qui s'appuie sur la solution technique Nextcloud. Celui-ci en assure la sécurité numérique, l'optimisation et la fiabilité dans le temps. Les données sont stockées et sécurisées au sein du datacenter de AMU. L'accès à la Box se fait sur invitation. Il est strictement réservé aux membres du projet. Ce service est mis à disposition de ses chercheurs par l'université d'Aix-Marseille.

3b. Comment la sécurité des données et la protection des données sensibles seront-elles assurées tout au long du processus de recherche ?

Les membres du GTnum 2.9 peuvent être amenés à protéger par un mot de passe les éventuelles données personnelles (concernant les opinions philosophiques ou religieuses par exemple) collectées lors des enquêtes de terrain.

La sécurité des données stockées sur la AMUbox au cours du projet est assurée par la restriction de l'accès aux seuls membres du GTnum 2.9 via mot de passe.

La sécurité des données à caractère personnel est également assurée par une pseudonymisation des données qui peut être effectuée dès le recueil sur le terrain ou au moment du dépôt dans la AMUbox, s'il est particulièrement nécessaire de protéger l'anonymat des personnes interrogées. L'anonymat est systématiquement assuré lors du dépôt des données sur la plateforme de partage des données et dans les publications.

4. EXIGENCES LEGALES ET ETHIQUES, CODES DE CONDUITE

4A. Si des données à caractère personnel sont traitées, comment le respect des dispositions de la législation sur les données à caractère personnel et sur la sécurité des données sera-t-il assuré ?

Le GTnum 2.9 respecte le règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union Européenne. Ses membres respectent les principes directeurs d'une recherche responsables. Ils respectent la confidentialité des données sur le terrain (ne pas divulguer les informations personnelles dans le cercle d'inter-connaissance) et durant le projet (respect de la confidentialité des données). Concernant l'obtention du consentement éclairé des interlocuteurs, avant tout entretien en face à face, un formulaire de consentement sera signé par la personne enquêtée. Un consentement spécifique sera demandé pour les enregistrements audio. La signature du formulaire de consentement sera accompagnée d'une présentation claire des objectifs de la recherche, de la pratique de l'anonymisation et de l'usage éventuel des données à caractère personnel.

Le respect des données à caractère personnel et de l'anonymat des interlocuteurs sera mis en œuvre dans le cadre de tout processus de publication et processus éditorial, dans le respect des codes déontologiques en vigueur en Europe. Les données à caractères personnelles seront anonymisées ou pseudonymisées (pseudonymisation des interlocuteurs et/ou des lieux). Dans le cas où la pseudonymisation s'avère insuffisante, la restitution du discours direct peut être remplacée par la restitution indirecte du discours (paraphrases). Dans le cas où des données personnelles à caractère sensible ne pourraient pas être suffisamment anonymisées et que leur publication n'aurait pas été autorisée par l'interlocuteur ou pourraient lui être préjudiciables, elles ne seront pas utilisées et seront détruites.

4B. Comment les autres questions juridiques, comme la titularité ou les droits de propriété intellectuelle sur les données, seront-elles abordées ? Quelle est la législation applicable en la matière ?

Les droits de propriété intellectuelle sur les données du projet et leurs dérivés restent acquis par les différentes équipes ayant créé ou produit ces données. Cependant, les différents membres du GTnum 2.9 pourront s'engager à partager une partie des données produites entre eux.

Toute publication ou communication scientifique réalisée dans le cadre du projet créditera ainsi l'auteur ou les auteurs des données.

Dans le cadre de l'utilisation des données à des fins de publications, l'auteur(e) sera toujours crédité(e) pour les données qu'il/elle a collectées si elles sont utilisées de façon ponctuelle par un collègue dans une publication. Si les données produites font l'objet d'un traitement central, il/elle sera indiqué(e) comme co-auteur du texte.

4c. Comment les éventuelles questions éthiques seront-elles prises en compte, les codes déontologiques respectés ?

Les enjeux éthiques sont intégrés à la réflexion méthodologique déroulée à toutes les étapes de la recherche (recueil, traitement, publication des données). Ils feront l'objet de discussions, notamment lors d'un Workshop dédié prévu à se dérouler en 2022.

5. PARTAGE DES DONNEES ET CONSERVATION A LONG TERME

5a. Comment et quand les données seront-elles partagées ? Y-a-t-il des restrictions au partage des données ou des raisons de définir un embargo ?

Les données seront partagées à la fin du GTnum 2.9 sur Huma-num.

Il n'existe pas de raison motivant un embargo, les données partagées seront immédiatement accessibles. L'accès aux données sera libre. Cependant, toutes les données issues des enquêtes qualitatives ne seront pas partagées. La somme de données recueillie implique de réaliser un tri pour identifier les données dont le partage présente le plus d'intérêt scientifique. Le partage d'une partie des données est restreint par leur caractère confidentiel et/ou par les autorisations spécifiques négociées avec les enquêtés.

5B. Comment les données à conserver seront-elles sélectionnées et ou seront-elles préservées sur le long terme ?

Les membres du GTnum 2.9 établiront de manière autonome et libre la liste des données à partager. Le choix des données à conserver sur le long terme se fera en concertation commune entre les membres du projet ; la décision finale appartiendra aux deux coordinateurs du projet, en fonction du caractère inédit des données, de leur valeur et de leur pertinence pour des perspectives de recherche ultérieures.

5c. Quelles méthodes ou quels outils logiciels seront nécessaires pour accéder et utiliser les données ?

Question sans réponse.

5D. Comment l'attribution d'un identifiant unique et pérenne (comme le DOI) sera-t-elle assurée pour chaque jeu de données ?

Question sans réponse.

6. RESPONSABILITES ET RESSOURCES EN MATIERE DE GESTION DES DONNEES

6A. Qui (par exemple rôle, position et institution de rattachement) sera responsable de la gestion des données (c'est-à-dire le gestionnaire des données) ?

Patrice Laisney, porteur du projet GTnum 2.9 sera responsable de la gestion des données pour la durée du projet, de la mise en place du PGD et de ses mises à jour régulières, en lien avec les équipes qui constituent le GT. Après la fin du projet, la responsabilité des données sera partagée par les différents laboratoires ayant participé au GT.

6B. Quelles seront les ressources (budget et temps alloués) dédiées a la gestion des données permettant de s'assurer que les données seront FAIR (facile à trouver, accessible, interopérable, réutilisable) ?

Question sans réponse.